

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

UNIVERSITE GENERAL LANSANA CONTE DE SONFONIA-CONAKRY

FACULTE DES SCIENCES SOCIALES

Nº BR/L/S/0031/061 du 14/02/2012

- Vu l'Arrêté N°2005/104/MESRS/CAB, du 26 janvier 2005, portant création de l'Université des Sciences Humaines, Juridiques et Economiques de Sonfonia-Conakry.
- Vu l'Arrêté N° 2007/3475/MESRS/CAB du 11 Octobre 2007, portant réglementation des études de premier cycle de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée.

DIAKITE MOHAMED MANEAH Mme/M

....Nationalité CONAKRY Né(e) en 1986 ... à (Ville).

.. et de ..

FANTA DIOUBATE

GUINEENNE

A satisfait aux exigences du Programme LMD.

Nous Recteur, par décision du Conseil de l'Université et en vertu de notre autorité, lui conférons le grade ES ARTS SOCIOLOGIE

de Licencié :

Faculto

Le Recteur

Conakry, le

Kuruhum

Mariadi KOUROUMA, PhD